



BPREA (orientation Maraîchage) Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

RNCP : 38093 • Formation diplômante Niveau 4

En formation continue

CFPPA 89
CENTRE DE
FORMATION PROFESSIONNELLE



+ d'infos
sur la certification



PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne de plus de 16 ans, sous réserve de financement (CPF, Transition Pro, contrat de professionnalisation, auto-financement, etc.)

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Admission suite à un entretien individuel de motivation et tests de positionnement.
- Maîtrise de la langue française : écrit, oral, calcul.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Formation de 9 mois, dont 920 heures en centre et 280 heures de stage en entreprise.
- La formation est organisée en 7 Unités Capitalisables (UC), 5 UC nationales et 2 UC d'adaptation régionale (UCARE), et 4 modules additionnels.
- Capacité d'accueil : 35 stagiaires maximum.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Journées en centre animées par des formateurs experts techniques, avec cours ou travaux dirigés, apports de connaissances, jeux de rôle, et travaux sur différents supports (papier, numérique, vidéo, multimédia...).
- Plateforme de Formation ouverte à distance (FOAD).
- Travail individuel et travail collectif tutoré ; évaluations formatives.
- Journées de formation délocalisées en entreprise avec mise en situation pratique (FEST).

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Accompagnement individuel au projet.
- Individualisation des parcours en fonction des acquis académiques et de l'expérience professionnelle, sociale et bénévole.
- Possibilité de FOAD (Formation Ouverte À Distance).
- Intervention de nombreux professionnels.
- Obtention de la « capacité professionnelle agricole ».
- Plateaux techniques de l'EPL (exploitation agricole, ateliers, vignes...)

OBJECTIFS VISÉS ET ÉVALUABLES DE LA FORMATION

- Piloter une exploitation agricole.
 - Définition de la stratégie dans une logique agro-écologique.
 - Gestion économique, financière et administrative,
 - Commercialisation des produits,
 - Organisation du travail et management.
- Conduire une activité de production maraîchère.
 - Maîtrise technique de process de production végétale,
 - Compréhension des interactions entre le sol, le climat et la plante, intégrer la protection des cultures,
 - Transformation de fruits, légumes et PAM : réglementation, atelier de mise en situation (réalisation de confitures, plats cuisinés, soupes, compotes...)
 - Association d'une seconde production dans une perspective de pérennité du système de production globale (grandes cultures ; PAM).

MODALITÉS DE SUIVI D'ÉVALUATION DES OBJECTIFS

- Feuilles de présence par demi-journée.
- Évaluations des acquis en cours de formation (échanges oraux, exercices, travaux pratiques, QCM, ...)
- Les acquis en formation sont évalués en situation professionnelle in situ ou reconstitués (épreuves pratiques) et/ou lors d'un entretien oral devant un jury composé de professionnels.
- Certificat de réalisation remis en fin de formation.

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

- Diplôme de niveau 4 délivré par l'autorité académique après la validation des épreuves certifiantes des 7 UC.
- Chaque UC peut être évaluée et validée indépendamment.

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS

- Insertions Professionnelles : Salarié.e hautement qualifié.e en exploitation agricole, création ou reprise d'entreprise agricole dans son territoire ou pour développer un réseau local.
- Passerelles : Certificats de Spécialisation / BTS

CONDITIONS MATÉRIELLES

- Prochaines dates : Nous consulter,
- Tarifs : Sur demande,
- Financement possible par le CPF ; cela implique l'inscription au diplôme ; le CFPPA89 accompagne les candidats dans les démarches d'inscription,
- Financements : coût de la formation pris en charge par le Conseil Régional BFC et le FSE pour les demandeurs d'emploi. D'autres possibilités de prise en charge sont possibles selon la situation des candidats (salarié...), nous consulter.
- Informations générales à retrouver sur les fiches « Modalités de financement » et « Modalités pratiques ».

LA VIE AU CENTRE

Hébergement - Restauration sur place - Centre de ressources documentaires - Wifi.

Unité Capitalisable	Contenu Pédagogique	Volume Horaire
UC1 S'approprier les connaissances de la filière agricole	C11 Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant.	42
	C12 Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation.	42
UC2 Piloter le système de production	C21 Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des évènements.	84
	C22 Gérer le travail.	63
UC3 Conduire le processus de production dans l'agroécosystème	C31 Combiner les différentes activités liées aux productions : Maraîchage-PAM & grandes cultures ou viticulture C31.1 : 1ère production (154h)_Maraîchage, PAM C31.2 : 2ème production (84h)	238
	C32 Mettre en œuvre les opérations liées à l'activité de maraîchage.	112
UC4 Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise	C41 Porter un diagnostic sur l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers.	70
	C42 Suivi administratif et réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique.	80
UC5 Valoriser les produits ou services de l'entreprise	C51 Commercialiser un produit ou un service.	42
	C52 Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif.	21
UC6 Réaliser une activité complémentaire	UCARE A au choix : - Transformer la production de fruits et de légumes, - Réaliser les activités d'entretien des arbres fruitiers (petits fruits, fruits, fruits à coques).	70
UC7 Diversifier son activité	UCARE B au choix : - Tourisme : Mettre en œuvre une prestation d'hébergement et d'accueil sur son exploitation, - Entretien des bâtiments : petite maçonnerie, entretien du matériel.	35
Modules Additionnels	Transition écologique et énergétique, les écogestes et développement durable	3,5
	Utilisation du numérique dans une démarche de recherche d'emploi, utilisation des outils numériques en sécurisant ses données personnelles, les risques de cyber attaques	7
	Égalité professionnelle, lutte contre les discriminations	3,5
	Les savoir-être professionnels (soft skills)	7
Total d'heures en centre		920
Stage en entreprise		280
Total des heures		1200



Se référer au Registre public d'accessibilité (accueil du centre et site internet)

Accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap :
Consulter notre référent handicap

Le taux de réussite ainsi que le taux de satisfaction sont accessibles sur notre site Internet www.terresdelyonne.com : Démarche Qualité

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter :



CFPPA 89
Rue de La Brosse
89290 Venoy



www.terresdelyonne.fr
ou notre page Facebook :
fb.com/cfppa89



03.86.94.60.20



cfppa.auxerre@educagri.fr

Photos et Illustrations : Pixabay et Freepik

CFPPA 89
CENTRE DE
FORMATION PROFESSIONNELLE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

LES
CAMPUS
DU
VIVANT
Georges-François Comte

DOC_FORM_046_V6

Dernière mise à jour : 01/01/2025